RAPPORT FINAL D'EXECUTION

Valorisation touristique des métiers de la pêche et de la conchyliculture

➡ Maître d'ouvrage

Nom : Office de tourisme IOMN
Responsable du projet : Lionel PACAUD, directeur de l'office de tourisme IOMN
Forme Juridique : Association loi 1901
Tel, fax : 05 46 85 65 23
Adresse postale : 22 rue Dubois-Meynardie, 17320 Marennes Hiers Brouage
Adresse électronique : l.pacaud@marennes-oleron.com

➡ Rappel du contexte

Dans le cadre du GALPA, les professionnels de la conchyliculture et de la pêche du bassin Marennes-Oléron ont exprimé des attentes en matière de valorisation touristique des métiers de la mer : visites d'exploitation, point de dégustation à l'établissement, lien avec les sites de visites existants, pistes cyclables, création d'outils de communication, panneautage sur les sites d'activités, formation à l'accueil...
Afin d'engager une dynamique de travail en commun, les collectivités locales, les offices de tourisme des secteurs Marennes-Oléron, Rochefort Océan et Royan Atlantique et les filières de la pêche et de l'aquaculture s'associent pour une première phase de travail, visant à organiser une meilleure valorisation touristique des métiers de la mer et la découverte des ports et chenaux.

Un premier stage a été effectué en 2018, la mission avait pour objet d'accompagner les acteurs dans la co-construction d'une démarche de valorisation touristique des métiers de la mer et la découverte des ports et chenaux.

Une personne a été recrutée sur la base d'un contrat à mi-temps à durée indéterminée pour travailler sur ce projet.
Sa mission s'organisera autour des trois volets suivants :
- Conduire un travail de veille, d'inventaire et de démarchage des opérateurs existants. Afin d'engager l'action de manière très opérationnelle, la mission doit permettre la prise de contact auprès d'un large panel de partenaires, susceptibles d'intégrer la démarche

collective. Ce travail a déjà été bien avancé lors d'un premier stage en 2018, il faudra cependant être attentif à maintenir un lien régulier avec les partenaires identifiés.
- Définir et rédiger une charte de valorisation touristique « métiers de la mer ». Les partenaires souhaitent aboutir à l'écriture d'une charte de valorisation touristique reprenant l'esprit de la démarche « Vignobles et découvertes » lancée en 2014 pour le vignoble oléronais. La mission de stage s'appuiera ainsi sur la transcription et l'adaptation des éléments de cette charte pour le contexte local des métiers de la mer. Les axes de travail d'ores et déjà identifiés portent sur l'itinérance, la qualité, la mise en réseau, la communication, et la formation à l'accueil et au message.
- Construire une stratégie et mettre en place les premières actions. Dans le but d'engager concrètement le projet, un plan d'action opérationnel devra être proposé permettant à la fois de formaliser les partenariats (test des audits, enquêtes clientèle) et d'engager des actions collectives de promotion et d'animation (outils de communication, éductours, évènements...).

Les objectifs du projet sont de poser les bases du projet de valorisation des métiers de la pêche et de la conchyliculture : créer et fédérer un premier réseau d'acteurs engagés (certains sont déjà identifiés) autour d'une charte de qualité, lancer les premières actions, établir une stratégie et animer le réseau.

➧ Déroulement du projet

Le projet s'est déroulé sur le périmètre du GALPA qui concerne les territoires suivants : la partie Seudre de la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique (CARA), la Communauté de Communes du Bassin de Marennes (CCBM), la Communauté de Communes de l'Île d'Oléron (CCIO), une partie de la Communauté d'Agglomération Rochefort Océan (CARO). Vingt-neuf communes sont concernées.

Ce projet a permis le recrutement d'une chargée de mission en mi-temps afin d'animer ce réseau d'acteurs et de faire émerger cette démarche territoriale qualitative. Le suivi de la démarche à été réalisé par le biais de comités de pilotage réguliers composés des principaux partenaires de la démarche : les collectivités, les offices de tourisme des territoires engagés et les filières professionnelles.

Afin de créer une démarche commune, les partenaires engagés dans ce groupe de travail ont défini un socle commun : une charte de qualité détaillant des valeurs de la démarche et un système d'évaluation sous un format grille de critères à soumettre aux restaurateurs.

Il a été décidé de lancer l'expérimentation autour d'un noyau dur d'acteurs : cabanes de dégustation (signataires de la charte départementale du CRC 17), restaurants (sélectionnés grâce à une grille d'évaluation), sites touristiques et associations dont le thème est la conchyliculture et/ou la pêche.

Cette proposition de labellisation s'est concrétisée par l'adoption d'un nom : « LA ROUTE DES SAVEURS MARITIMES - le goût d'ici » et par l'élaboration d'un logo tous deux représentatifs de l'esprit de cette démarche qualitative en faveur de la valorisation des métiers de la pêche et de la conchyliculture.

La route des saveurs maritimes
LE GOÛT D'ICI

➧ Résultats

Aujourd'hui les résultats escomptés ont été atteints, il existe à présent un réseau d'acteurs comprenant au total 57 partenaires : 26 cabanes, 26 restaurateurs, 5 sites et associations touristiques (l'huître pédagogique, la cité de l'huître, la criée de la Cotinière, l'écomusée de Port des Barques et celui de Fort Royer).

Des documents de communication et une charte graphique ont également été réalisés dans le cadre de ce projet : une carte touristique et un livret détaillant les principales filières pêche et aquaculture présentes sur le territoire ont été distribués.
Il a également été décidé que des outils numériques seront mis en place dans un second temps (site internet et Facebook).

➧ Perspectives

L'objectif premier est à présent la pérennisation de cette démarche et le renforcement du réseau d'acteurs. Il est envisagé dans un second temps de diversifier les acteurs du réseau en intégrant par exemple les producteurs de sel du territoire. Chaque année de nouveaux adhérents sont sollicités et intégrés à cette mise en réseau.
De nouveaux outils tels que des formations auprès des adhérents pourront être développés.
Enfin, un système d'audit de contrôle est également à mettre en place afin de s'assurer du bon respect des valeurs de la charte de qualité par les adhérents.

Fait à Marennes, le 03/02/2022.

Nom, prénom et fonction du représentant légal :
SUEUR Christophe

(Signature et cachet du porteur de projet)

OFFICE DE TOURISME
de l'Ile d'Oléron et du bassin de Marennes
22 Rue Louise Meynardie
17320 MARENNES

Programme cofinancé par l'Europe, l'Etat et la Région Nouvelle-Aquitaine.
Programme mené dans le cadre d'un partenariat étroit entre les filières professionnelles de la pêche et de l'aquaculture, et les collectivités locales.